



Communiqué de presse

29 novembre 2023

80 élus imaginent les villages de demain

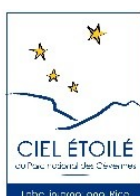
Le Parc national, le PETR Sud Lozère et le CAUE de Lozère ont organisé la 4^{ème} rencontre sur l'urbanisme rural intitulée *Projeter le devenir de nos villages : outils et exemples inspirants*. Près de 80 élus communaux et acteurs de l'urbanisme ont partagé leurs projets et expériences au cours de la matinée du 24 novembre dernier à l'Institut Agro de Florac.

« Nos villages doivent être plus robustes dans un monde fluctuant. Ils ont leur caractère, leur histoire, leurs forces vives que sont les habitants et ils doivent rester des lieux de vie permanents. Le Parc national est soucieux de l'évolution des villages et accompagne les élus dans leur réflexion et leur démarche », a introduit Stéphan Maurin, maire du Pont-de-Monvert Sud Lozère et président du Parc national. Il s'adressait notamment aux élus référents du Parc qui étaient tous conviés à cette rencontre.

Comment reconquérir les centre-bourgs ? Recréer des logements ? Redonner de la vie aux espaces peu accueillants ? Quelle stratégie mettre en œuvre pour envisager l'évolution contemporaine des villages ? Autant de questions qui ont été abordées au cours de la matinée par la présentation de plusieurs projets d'aménagement conduits par des communes, avec l'aide de maîtres d'œuvre ou de partenaires techniques.

Soutenir des projets coopératifs

L'immobilier constitue un outil pour installer des activités et remettre de la vie dans les villages. En ce sens, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) *Villages Vivants* apporte son soutien aux porteurs de projets. La coopérative achète des biens immobiliers grâce notamment à des investissements citoyens, elle en compte actuellement 700, qu'elle loue ensuite à des porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire. Depuis sa création, ce sont 20 opérations immobilières qui ont été réalisées dans une petite dizaine de départements. Ainsi, à Florac-Trois-Rivières, elle a racheté l'ancienne coopérative agricole située dans le centre-bourg. Elle sera aménagée en tiers-lieu pour La Pompe. Cet espace comprendra un espace de coworking ainsi qu'un café multi-services et il hébergera également la librairie *La berlue*, la Maison du vélo et la brûlerie Hankou. « Nous soutenons des projets coopératifs car cette forme d'entrepreneuriat est basée sur la résilience », explique Raphaël Boutin, co-directeur de *Villages Vivants*.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Reconquérir les centres-bourg

Toujours à Florac-Trois-Rivières, Flore Théron, maire de la commune a présenté le projet de l'îlot Dides situé sur la place de la mairie et qui a été inauguré l'année dernière. Une opération de résorption de l'habitat insalubre démarrée sous l'ancienne équipe municipale a permis d'acquérir des bâtiments à l'abandon. Avec l'aide du bailleur social *Lozère Habitations*, 9 logements très sociaux bénéficiant chacun d'un espace privatif et accessibles aux personnes à mobilité réduite ont pu y être aménagés. Dans cette commune qui compte 35 % de résidences secondaires, « *l'important est de combler les dents creuses pour en faire des logements* ».

A Ispagnac, suite à la réalisation d'une étude globale du centre-bourg, plusieurs projets sont en cours dont la réfection de la route traversant le centre-bourg. « *Nous allons aménager des espaces qui donnent plus de place aux piétons et conserver des îlots de verdure* », explique Alice Meyrignac, adjointe à la mairie. Les travaux doivent débuter en septembre prochain. La municipalité entend également construire des logements accessibles à des personnes à mobilité réduite sur un terrain qui sert actuellement de parking et faire l'acquisition d'un autre terrain pour le transformer en éco-quartier.

Nelly Marion, élue à Anduze, a expliqué que la municipalité souhaitait « *redynamiser le bourg plutôt que de construire des lotissements car il faut freiner le développement urbain afin de préserver les terres agricoles* ». La commune entend notamment réaménager le quartier de la gare afin d'y créer « *une nouvelle forme d'habitat semi-collectif dans une démarche écologique* ». Le document d'urbanisme de la commune sert d'outil stratégique pour les mises en œuvre à venir.

Des exemples inspirants et variés ont été présentés. Les élus ont élaboré leurs projets d'aménagement en tenant compte du bâti ou des espaces existants plutôt que d'urbaniser des terres dans la périphérie des bourgs. Depuis 2021, la loi Climat et résilience a fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols en France à l'horizon 2050. Cette mesure vise à limiter la conversion d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en espaces urbanisés. La mise en place d'une stratégie foncière, afin de maîtriser les usages du bâti, que ce soit du logement ou des commerces, reste une clé de voûte des projets municipaux.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières